

Port Acadie

Germain Lemieux, jésuite, prêtre collecteur au Québec et en Ontario

Jean-Pierre Pichette

L'Apport des prêtres et des religieux au patrimoine des minorités

Numéro 24-25-26, automne 2013, printemps-automne 2014

URI : id.erudit.org/iderudit/1019128ar

DOI : [10.7202/1019128ar](https://doi.org/10.7202/1019128ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN 1498-7651 (imprimé)
1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pichette, J. (2013). Germain Lemieux, jésuite, prêtre collecteur au Québec et en Ontario. *Port Acadie*, (24-25-26), 108–123. doi:10.7202/1019128ar

Tous droits réservés © Université Sainte-Anne, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org



Jean-Pierre Pichette

Germain Lemieux, jésuite, prêtre collecteur au Québec et en Ontario

Jean-Pierre Pichette
COFRAM, Université Sainte-Anne

Résumé

La longue carrière de Germain Lemieux (1914-2008), qui opta pour les traditions populaires, illustre bien l'ambiguïté de la posture cléricale. Son choix, radicalement opposé à la formation dispensée par les collèges classiques et discrédité par l'élitiste compagnie de Jésus, allait pourtant se déclarer dans son enseignement des humanités au collège du Sacré-Cœur de Sudbury et s'affirmer en professant l'histoire, la civilisation médiévale et la littérature orale au niveau universitaire. Ses motivations profondes, enracinées dans la mémoire familiale d'un milieu modeste, seront revigorées par son expérience pédagogique. Prêtre au profil discret, Germain Lemieux se percevait comme un original sceptique, préférant la méthode empirique à la théorie, autodidacte en fait malgré ses diplômes. Aussi, son œuvre fut-elle celle d'un animateur, en retrait de la discipline ethnologique et méfiant à l'égard de ses collègues. En cela, il avait conservé la touche d'un professeur de collège classique.

Prologue

Germain Lemieux est né à Cap-Chat, dans le comté de Gaspé au Québec, le 5 janvier 1914. Après ses études classiques (1928-1935) au séminaire de Gaspé, il entre chez les jésuites en septembre 1935 et poursuit sa formation à Montréal (1935-1941). Il arrive en Ontario en 1941 où on lui confie, pour ses trois années de régence, l'enseignement de la versification avec la direction de la chorale au Collège du Sacré-Cœur, un établissement pour garçons que les jésuites avaient ouvert à Sudbury en 1913. À l'exception de ses séjours d'études à Montréal, pour sa licence en théologie (1944-1947, spiritualité/troisième an 1950-1951), et à Québec, pour sa maîtrise (1953-1955) et son doctorat (1959-1961) en études canadiennes, il passera la plus grande partie de sa vie active en Ontario, étant tour à tour professeur d'histoire à la nouvelle Université de Sudbury (1957-1959) puis à la Laurentienne (1961-1965), ou de folklore, d'abord lors d'un bref passage à l'Université Laval (1965-1968) avant de revenir s'adonner pleinement à l'enquête folklorique (1968-1975) et fonder en 1972 le Centre franco-ontarien de folklore. En 1975, l'envergure de ses activités amène l'Université de Sudbury à instituer un programme d'enseignement qui prendra le nom de département de folklore en 1981, puis, avec la création d'un baccalauréat en 1995, département de folklore et ethnologie de l'Amérique française.

Les travaux de cet ethnologue polygraphe sont bien connus. Ils se composent d'abord et avant tout d'anthologies de contes – dont la célèbre série *Les vieux m'ont conté* en 33 tomes¹ – et de chansons² ; on relève aussi trois études sur le conte – sa thèse de doctorat *Placide-Eustache*³, un préambule méthodologique à sa monumentale anthologie *Les Jongleurs du billochet*⁴ et une analyse sur la vigueur de la tradition orale⁵ – avec encore une introduction à son répertoire de chansons⁶ ; de même, on note deux ouvrages pédagogiques, soit un guide pratique pour la construction d'un four à pain⁷ et un manuel scolaire décrivant le patrimoine matériel de la fin du xix^e siècle⁸, sans oublier quelques adaptations populaires de ses contes⁹ et chansons¹⁰. Au total, 13 titres distribués en 51 livres et brochures et publiés de 1949 à 1993, soit durant 45 ans.

La carrière de folkloriste du père Lemieux, commencée en 1948 sous le patronage de la Société historique du Nouvel-Ontario, aura été remarquée tant au Canada qu'à l'étranger et la valeur de sa production ethnologique, principalement la collection *Les vieux m'ont conté*, consacrée par plusieurs grands prix et distinctions, notamment des doctorats honorifiques décernés par trois universités ontariennes¹¹, et par un colloque international autour de son œuvre¹².

1. *Les vieux m'ont conté*, Montréal, Bellarmin, et Paris, Maisonneuve et Larose, 1973-1993, 33 tomes.
2. *Chansonnier franco-ontarien I et II*, Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario [SHNO], « Documents historiques » 64, 1974, [4]-138 p., et « Documents historiques » 66, 1975, [4]-142 p.
3. *Placide-Eustache : sources et parallèles du conte-type 938*, Québec, PUL, « Archives de folklore » 10, 1970, VIII-214 p.
4. *Les Jongleurs du billochet : conteurs et contes franco-ontariens*, Sudbury, SHNO, « Documents historiques » 61-62-63, Paris, Maisonneuve et Larose, et Montréal, Bellarmin, 1972, 134 p.
5. *De Sumer au Canada français sur les ailes de la tradition*, Sudbury, SHNO, « Documents historiques » 51-52, 1968, 73 p.
6. *Chanteurs franco-ontariens et leurs chansons*, Sudbury, SHNO, « Documents historiques » 44-45, 1963-1964, 113 p.
7. *Le Four de glaise*, Sudbury, Prise de parole, et Laval, Éditions FM, 1981, 58 p.
8. *La Vie paysanne 1860-1900*, Sudbury, Prise de parole, et Laval, Éditions FM, 1982, 239 p.
9. *Contes populaires franco-ontariens [I] et II*, Sudbury, SHNO, « Documents historiques » 25, 1953, 40 p., et « Documents historiques » 35, 1958, 60 p. ; *Contes de mon pays*, Montréal, Héritage, « Katimavik », [1978], c1976, 159 p. ; *Les vieux m'ont conté*, Montréal, Bellarmin, et Laval, Éditions FM, 1981, 2 tomes.
10. *Folklore franco-ontarien : chansons I et II*, Sudbury, SHNO, « Documents historiques » 17, 1949, 48 p., et « Documents historiques » 20, 1950, 48 p. ; *Les vieux m'ont chanté*, Laval, Éditions FM, 1986, 3 tomes.
11. L'Université York (1977), l'Université d'Ottawa (1978) et l'Université Laurentienne (1984).
12. *L'œuvre de Germain Lemieux, s.j. Bilan de l'ethnologie en Ontario français*. Actes

En août 2001, au terme d'un séjour de 60 ans à Sudbury, le père Germain Lemieux quittait ses fonctions de directeur de la recherche au Centre franco-ontarien de folklore, et prenait sa véritable retraite à la maison des jésuites à Saint-Jérôme au Québec. C'est là qu'il est mort le 26 mars 2008 à l'âge de 94 ans.

Pour répondre au questionnement de ces journées d'étude et bien cerner les buts et les motivations du projet de Germain Lemieux, son rapport à la culture populaire et la valeur de ses travaux pour l'avancement des connaissances, j'ai eu recours, en plus de ses nombreux écrits, aux entretiens autobiographiques qu'il m'a accordés en 1994 et en 1995, soit une quinzaine d'heures d'enregistrement¹³.

Apparents paradoxes

Toute sa vie, Germain Lemieux aura recherché un équilibre entre des conjonctures en apparence paradoxales, liées à son origine sociale et à son appartenance culturelle, à sa vocation religieuse et à son orientation professionnelle, à son tempérament et à ses ambitions personnelles.

1. Origines paysannes et formation classique

Germain Lemieux n'a jamais fait mystère de ses origines paysannes. Fils de cultivateurs tant du côté maternel que paternel, il appartenait à une maisonnée nombreuse : il était le neuvième¹⁴ d'une famille de douze enfants qui, avec les parents, les grands-parents et l'arrière-grand-mère, comptait dix-sept personnes. Ses succès scolaires le destinent au cours classique, ce qui le conduit au séminaire de Gaspé, à 200 kilomètres de Cap-Chat. À 12 ans, c'est pour lui la première séparation de sa famille avec laquelle il ne vivra plus désormais que durant les vacances d'été. Il apprendra très tôt que la culture populaire dans laquelle son enfance avait baigné ne peut cohabiter avec le programme d'enseignement qu'on dispense dans un collège classique et qui vise d'abord à l'instruction de la relève de l'élite religieuse et de l'élite laïque ; d'où l'accent mis sur le latin, le grec et

du colloque tenu à l'Université de Sudbury les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 1991, sous la direction de Jean-Pierre Pichette, Sudbury, Prise de parole et Centre franco-ontarien de folklore, 1993, 529 p.

13. Un premier entretien de 2 h en date du 23 novembre 1994 a été résumé dans le magazine *Continuité* et une série de 10 entretiens réalisés entre le 6 novembre et le 11 décembre 1995, 12h 30, a été diffusée à la radio de Radio-Canada à Sudbury et à Montréal. La transcription de ces enregistrements, réalisée par Denise Savard-Pichette, formera la base d'un ouvrage en préparation, une sorte de « Germain Lemieux par lui-même ».
14. Camille Perron, « Contes et paroles de l'Ontario français. La harpe à Ti-Jean », dans J.-P. Pichette [dir.], *L'Œuvre de Germain Lemieux, op. cit.*, p. 40 : « Dans les onze enfants, le neuvième, c'était un petit gars [...] ».

les institutions de l'Antiquité, avec l'histoire, la littérature et les sciences, sans oublier la philosophie thomiste dans un environnement catholique bien étanche.

Le jeune Lemieux se plaît dans ce milieu, il apprécie le dévouement et la compétence de ses professeurs. S'il considère ce petit collège de 66 élèves comme sa seconde famille, il y découvre toutefois le clivage entre la ville et la campagne, moins par « les petites chicanes en récréation » avec les quelques élèves de Montréal ou de Québec, que par l'insensibilité de certains professeurs, « des gens qui venaient de la ville et [qui] n'avaient pas eu connaissance beaucoup de ce qui se passait à la campagne », à l'égard de la tradition orale. « [...] Dès qu'on voulait glisser quelque chose de tradition orale, [...] c'était mal vu », comme il l'expérimenta par le sujet de composition libre où il avait raconté le sauvetage d'un pêcheur imprudent, un fait dont il avait été témoin, et qu'on avait mal noté. Néanmoins, l'encouragement d'un autre professeur, qui avait lu et apprécié son récit, l'avait rassuré et lui avait donné le goût de continuer. Car le jeune Lemieux était orgueilleux : « je me rappelle que [...] je voulais être premier [...] même à la petite école [...] ; quand j'étais troisième, c'était une humiliation extraordinaire. »

Garçon timide, il apprendra à parler en public avec le père Cadieux en rhétorique et s'inscrira à la chorale. Dans ses années de philosophie, son professeur de chimie, le père Boileau, l'avait « frappé par sa facilité de lire de la musique » à première vue, ce qui l'incita à vouloir faire de même. Encouragé par ce résultat, il confie :

[...] ça faisait tellement longtemps que je chantais à l'oreille que dans trois, quatre jours, je suis passé à travers une bonne partie de la musique guidonienne, grégorienne, [...] et puis ça m'a préparé de loin à être folkloriste, pour enquêter dans la chanson et être capable de rédiger ma musique assez facilement.

Il appréciait la pédagogie des jésuites où le raisonnement était favorisé de même que l'efficacité de la répétition, le « rabâchage » comme il disait.

En 1934, l'année du 400^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé, il participe à un concours dont le prix était une bourse d'étude de cinq ans en océanographie. Germain Lemieux, qui était passionné par la mer, la remporte. Mais la perspective de concilier des études scientifiques et la vie religieuse le décide à entrer chez les jésuites et à refuser la bourse.

Après un retrait provisoire de sa famille naturelle, qui dura les sept années de ses études classiques à Gaspé, l'entrée dans sa famille religieuse pour sa formation théologique à Montréal rendait le détachement

permanent ; elle promettait de le détourner complètement de ses racines gaspésiennes pour s'adonner à son tour à la culture de l'élite.

2. Le pédagogue : le folklore au secours des humanités

Il a 27 ans quand il arrive en Ontario en 1941 pour son premier stage d'enseignement. Son penchant pour la musique et la vie rurale allait le servir...

De 1941 à 1944, je me suis servi du folklore, [...] je suis retourné à mes vieux souvenirs, mes vieux contes, mes vieilles chansons. [...] Et un point me frappait : comment se fait-il que Ti-Jean Poilu, ou le Géant Brigandin, fasse les mêmes choses qu'Hercule ? Je faisais part de cette constatation à mes élèves. [...] Je constatais un fait : dès que je leur racontais un petit bout de conte, [...] la classe avait l'air plus intéressante que de suivre un manuel. Alors je m'étais dit : si je pouvais commencer à recueillir des faits ou des contes, ou des légendes, ça pourrait m'aider à renouveler un peu l'enseignement asséchant de ces institutions grecques et latines. L'étudiant me suivrait peut-être davantage et il en apprendrait beaucoup plus. [...] c'était tellement plat, tellement mourant le cours que le père nous donnait là-bas à Gaspé que je me suis dit : il ne faut pas que je fasse la même chose, la même bêtise. Faudrait qu'il y ait quelque chose de renouvelé.

Et c'est pour ça qu'en 1947, quand je suis revenu, j'avais le même programme, je me suis dit : « Faut que j'aille enregistrer ». J'avais dit au père Cadieux : « Faut voir si nos gens sont bien français ici, dans notre milieu. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de tenter une enquête pour voir s'ils chantent encore des chansons françaises ; puis s'ils chantent encore, s'ils content encore des contes, pour moi ils sont français ». Alors c'est comme ça que la Société historique a pu me patronner. [...] et [...] que je me suis lancé dans l'enquête à partir de 1948 [...].

Sa motivation initiale était donc avant tout d'ordre didactique. En effet, elle résultait d'une préoccupation personnelle de ce professeur du collège du Sacré-Cœur de Sudbury qui avait d'abord découvert des correspondances entre les récits de la mythologie grecque qu'il enseignait et les contes populaires qu'il avait entendus dans son enfance à Cap-Chat en Gaspésie. Il chercha constamment à sensibiliser ses élèves à la présence de ces mythes dans leur culture et plus tard ses étudiants lors de son passage à l'Université de Sudbury en 1958¹⁵.

15. Germain Lemieux, « La Sauvegarde du patrimoine oral », dans René Dionne (dir.),

Cette intention pédagogique, que Germain Lemieux ne perdra jamais de vue, explique la plus grande partie de son œuvre, tant ses articles de vulgarisation que son œuvre maîtresse. S'il peut s'aligner sur la pédagogie des jésuites, simplifiée à l'extrême quand il la qualifie de rabâchage, ce procédé relève d'abord de l'initiative personnelle du maître qui invente sa voie pour captiver ses élèves. Ce faisant, il actualise une matière aride, en apparence bien loin de leurs préoccupations, il en favorise ainsi l'apprentissage et, en quelque sorte, prend une douce revanche sur cet enseignant qui l'avait puissamment ennuyé durant ses études classiques. Par un curieux retour des choses, la culture antique, véhiculée par les auteurs grecs et latins au programme, le replongeait au cœur de la tradition orale qui avait enchanté son enfance. Plus que la science intellectuelle dispensée pendant ses études classiques et sa formation jésuite, c'est l'empreinte du savoir familial et populaire qui devait marquer la suite de sa vie. Son confrère jésuite, André Girouard, a bien reconnu aussi l'« influence décisive » de son enfance quand il écrit : « Le père Lemieux découvre sa vocation de folkloriste, non pas chez les jésuites, mais chez lui, à sept, huit, neuf ans, assis par terre, en compagnie de ses frères et sœurs, à se faire raconter les aventures de Ti-Jean, les légendes traditionnelles apportées de France¹⁶ ». Ainsi, son origine rurale coïnciderait finalement avec la vocation choisie et fonderait l'œuvre savante qu'il allait édifier en l'abondant sous l'angle de la pédagogie.

C'est pourquoi on peut supposer que le hasard, plus que le discernement de ses supérieurs jésuites, avait certainement contribué à l'insertion du jeune professeur Lemieux dans un milieu où sa vocation pourrait éclore. L'enseignement des institutions grecques et latines se faisant précisément dans la classe de versification, on l'avait par conséquent nommé au niveau idéal, les classes inférieures étant réservées à la grammaire et les classes supérieures consacrées à la littérature et à la philosophie¹⁷. De plus, des huit collèges des jésuites canadiens, établis de Gaspé à Edmonton,

Propos sur la littérature outaouaise et franco-ontarienne, II, Ottawa, la Société des écrivains canadiens, octobre 1979, p. 90 : « Un premier stage d'enseignement à Sudbury entre 1941 et 1945 me permit de constater que les étudiants aimaient encore les contes. Pour mieux fixer dans leur mémoire les nombreuses tâches d'Hercule, je leur racontais un extrait de récit paysan où Jean de l'Ours ramenait sous son bras le dragon à sept têtes ; l'éducation de Jean Poilu n'était pas si différente de celle d'Héraclès. Notre Ti-Jean canadien nettoyait aussi rapidement les étables du roi que Héraclès, les écuries d'Augias. J'en avais la certitude, notre folklore pouvait jouer un grand rôle dans un certain renouveau pédagogique. D'ailleurs, selon quelques hypothèses sérieuses, le conte primitif n'avait-il pas un but pédagogique ? Que l'on songe à l'Iliade et à l'Odyssee dans l'éducation des jeunes Grecs ! »

16. André Girouard, *op. cit.*, p. 138.

17. *Ibid.*, p. 142 : « Les jeux du hasard ».

Sudbury était le seul qui posséderait une société d'histoire régionale ; la Société historique du Nouvel-Ontario (SHNO) fut d'ailleurs fondée en mars 1942, quelques mois à peine après son installation à Sudbury, par son ancien professeur du séminaire de Gaspé, Lorenzo Cadieux. La complicité avec ce dernier favorisera la mise en place de son entreprise et la diffusion de ses travaux ; sa bibliographie montre bien que cette société fut le banc d'essai de son grand œuvre : entre 1949 et 1974, Lemieux y publie 6 titres, distribués en 9 livres et brochures de la série « Documents historiques ».

En plus d'introduire des récits traditionnels dans ses cours afin de renouveler l'enseignement des humanités et d'attacher les garçons turbulents de sa chorale, c'est encore par souci pédagogique qu'il accumule dans un petit musée des outils anciens et des maquettes pour illustrer les techniques paysannes de son cours de civilisation canadienne-française ; qu'il sonde les campagnes de l'Ontario, sous couleur d'évaluer la survivance de l'esprit français, et recueille les chansons de tradition orale qui enrichissent d'exemples concrets ses cours sur le Moyen Âge¹⁸ ; qu'il imagine aussi toutes sortes de subterfuges pour augmenter sa documentation orale et améliorer ses outils d'enquête : fabrication et multiple tirage d'un même voilier pour se procurer un magnétophone à ruban, indexation des publications de la Société d'histoire du père Cadieux pour défrayer l'achat d'une automobile, etc.

3. Études universitaires d'un autodidacte

Projet d'université à Sudbury

Depuis le milieu des années 1940, les jésuites désiraient fonder une université à Sudbury. Suivant l'avis qu'un aîné lui avait donné et qui lui avait toujours réussi, Germain Lemieux cherchait à « devancer le rythme du violon ». Une rencontre avec Luc Lacourcière en 1950, qui avait louangé sa première brochure, parue anonymement peu auparavant en 1949 et contenant une vingtaine de chansons, et la visite que ce dernier fit à Sudbury en 1952 allaient inciter Lemieux à entreprendre des études supérieures à l'Université Laval en vue d'obtenir les diplômes requis pour enseigner au niveau universitaire. Il réussit alors à convaincre ses supérieurs de l'envoyer à Québec pour se perfectionner. Contrairement à ce que l'on croit, Lemieux ne va pas à Laval d'abord pour étudier l'ethnologie, mais plutôt dans le but tout pratique de se qualifier pour enseigner les lettres, particulièrement l'histoire, dans l'institution universitaire qu'on va créer. Il a alors presque 40 ans et sait bien ce qu'il veut. Il se fait sous-

18. Premières publications de G. Lemieux sur la chanson, inspirées du *Romancero du Canada* de Marius Barbeau : « C'est tout un flot de sociologie médiévale qui s'est cristal[li]sé en ce genre folklorique. » (*Chansonnier franco-ontarien*, [1], 1974, p. 15).

traire les cours généraux de français et autres qu'on destine aux étudiants étrangers, où on l'a bêtement placé au départ. On l'inscrira bientôt dans un programme de licence qui, avec la préparation d'une thèse, le mènera à la maîtrise et au doctorat (entre 1953 et 1961). C'est dans ce contexte qu'il passera du côté du folklore en suivant les cours de Félix-Antoine Savard et de Luc Lacourcière, et qu'il découvrira l'intérêt d'enregistrer le conte dont il utilise déjà des extraits oraux dans son enseignement.

Confrontations sur des questions de méthode

Si le père Lemieux a reconnu sans détour qu'il avait fait « la découverte du conte folklorique à l'école de M. Lacourcière », dont il se disait « un fervent disciple », comme il admettait devoir aussi « une partie de [s]a vocation de folkloriste à Marius Barbeau, dans le domaine de la chanson¹⁹ », il se montre plus critique vis-à-vis de ses maîtres en entrevue.

À propos de Marius Barbeau, dont il avait tant admiré le *Romancero du Canada* paru en 1937 et qu'il eut comme professeur vers 1954, il montera en épingle un accrochage bref, sans conséquence, mais épique, survenu à propos de méthode d'enquête. On sait que Germain Lemieux se piquait d'avoir appris la musique par passion en quelques jours et d'avoir mis au point une méthode de sténographie musicale. Or, en posant un jour une question à Barbeau, il ne manque pas de signaler sa méthode :

« Monsieur Barbeau, [...] pour écrire en sténographie une telle chanson qu'un informateur me chante, j'ai besoin de savoir dans quel mode. – Père, il m'a dit, la sténographie n'existe pas ». J'ai dit : « Je vous demande pardon, ça fait au moins sept ans que je l'utilise pour écrire la courbe musicale, la mélodie du commencement de la chanson à côté du titre de ma chanson ». Il dit : « Je veux vous voir après le cours ».

Bien entendu, Lemieux réussit à sténographier puis à rechanter facilement une mélodie amérindienne que Barbeau lui avait chantée. Des explications suivent et Barbeau déclare :

« Très bien, très bien, très bien »... [Et le père Lemieux conclut :] Tout le monde a pris le parapluie puis les claques puis est sorti et moi aussi je suis sorti un des premiers et je me demandais : « Je ne sais pas si j'ai blessé Marius Barbeau ». Mais non, on a été de bons amis quand même, on a continué à jaser de folklore et de tradition orale pendant tous les cours qu'il a donnés après ça.

19. Germain Lemieux, « Témoignage de reconnaissance d'un fervent disciple de Luc Lacourcière », dans Jean-Claude Dupont (dir.), *Mélanges en l'honneur de Luc Lacourcière. Folklore français d'Amérique*, [Montréal], Leméac, 1978, (p. 39-42), p. 41.

De même, à une question que je lui posai sur ce qu'il avait retenu des excursions qu'organisait Luc Lacourcière chez des conteurs dans le cadre de ses cours, il répond :

Je ne dirais pas que j'ai appris beaucoup, j'y suis allé une fois pour dire que j'avais suivi le cours d'enquête avec le maître. [...] C'était en 1953. Moi, je faisais de l'enquête depuis 1948, donc ça faisait [cinq] ans, j'avais une certaine expérience, mais je n'ai pas posé de questions, c'est monsieur Lacourcière qui a posé les questions. Je me suis aperçu que j'aurais pu poser ces questions-là et, quand j'ai vu la cote, [...] je n'aurais pas appris grand-chose en suivant la façon de cotation [codification], d'identification des versions de contes qu'il m'avait donnée. Ça, c'était personnel et je n'ai pas regretté d'avoir devancé un peu le violon pour les codes [...]. On disait autrefois que le besoin crée l'organe ; alors dès que j'avais un besoin, j'ai essayé de trouver une technique pour me satisfaire. Je me suis aperçu que, pratiquement parlant, j'avais peut-être de l'avance sur monsieur Lacourcière dans certaines façons. Je ne lui ai jamais dit ça, mais j'ai continué quand même ma technique²⁰.

Il s'était également fabriqué un système de référence pour indexer ses contes et ses chansons, et il n'accepta jamais ni le catalogue des contes d'Arne et Thompson, adapté par Luc Lacourcière – même s'il mentionne régulièrement dans *Les vieux m'ont conté* les cotes de ce système et les analyses préparées par ce dernier –, ni le catalogue que créa son confrère d'étude Conrad Laforte pour la chanson folklorique de langue française avec qui il avait eu un différend à propos de la précision de sa codification. Il est significatif à ce propos que le 33^e volume de la série *Les vieux m'ont conté*, qui est consacré aux index, ne reprenne pas l'index des types, celui qui est le plus important pour les chercheurs.

Lorsque Luc Lacourcière vint recevoir un doctorat *honoris causa* de l'Université Laurentienne, il en profita pour remettre sa toge universitaire au père Lemieux, son disciple. Ce fut un honneur très apprécié et un événement hautement médiatisé. Deux ans plus tard, Germain Lemieux ne daigna

20. Le témoignage de Conrad Laforte qui participa aussi à une expérience contemporaine et similaire fut tout autre : « Luc Lacourcière, M^{gr} Savard et Marius Barbeau sont les chercheurs qui m'ont le plus inspiré pour mes travaux de terrain. Je les ai bien connus. J'ai travaillé avec eux. J'ai commencé à faire des recherches avec Lacourcière, dans Bellechasse, auprès du vieux Cléophas Fradette. On y allait toutes les semaines puis, lui, il nous attendait pour conter ses contes. Ça m'a appris un peu à voir comment on manœuvrait dans une enquête. » (Jean-Pierre Pichette, « L'air ne fait pas la chanson. Une entrevue avec Conrad Laforte », dans *Rabaska*, n^o 1, 2003, p. 96).

pas même se rendre à Québec pour recevoir la médaille Luc-Lacourcière (1979), que lui avaient méritée ses volumes 12 et 13 de la série *Les vieux m'ont conté*, sous prétexte qu'il n'avait « plus d'amis²¹ » à Laval ; pourtant, du vivant de Luc Lacourcière, c'est lui-même qui procédait à la remise officielle de cette distinction. La médaille lui fut donc expédiée par la poste et le père Lemieux la plaça bien en vue dans un cabinet vitré parmi les autres honneurs et décorations obtenues...²²

Ses relations avec ses maîtres et ses collègues me semblent avoir été irrégulières et plutôt distantes. Par exemple, les souvenirs qu'il évoque à propos de ses contemporains tiennent souvent plus de la rumeur que de faits réels. Très anecdotiques, ils sont liés à la lutte pour les rares subventions disponibles par l'entremise du Conseil des arts du Canada fondé en 1957. Ses collègues deviennent alors des concurrents qui sont choyés alors que lui, il ne l'est pas.

Si telle était son attitude à l'égard de ses maîtres et de ses confrères, on ne peut pas dire qu'il se montra ouvert aux idées qui remettaient ses méthodes en question. Mon expérience personnelle en ce qui concerne la transcription des contes est assez éloquente.

[...] j'ai eu des critiques [...]. On me reprochait, surtout les jeunes du CÉLAT de Laval, que ma transcription était inintelligible ou difficile à lire. Je le savais, mais par contre j'avais l'expérience de gens qui m'ont écrit dès la parution du premier volume et qui m'ont dit qu'ils avaient passé de très belles vacances de Noël dans un camp avec des parents ou des amis [...]. Plusieurs autres dames qui s'occupaient de garderies d'enfants se servaient de ces contes-là et elles s'apercevaient [...], quand elles lisaient le texte syllabique, que les gens trouvaient ça plus drôle et que ça ressemblait plus à leurs conteurs, leur grand-père ou leur grand-oncle qui contaient des contes. J'ai dit : « Je vais continuer à le faire, et même si les gens trouvent que c'est inintelligible ».

La parution en 1983 du livre de Gerald Thomas, *Les Deux Traditions*, le réconforta, lui qui écrivait : « Il est vrai que la transcription du père Lemieux paraît lourde et difficile à lire, mais il a eu le mérite au moins

21. Selon Jean-Claude Dupont qui, à titre de directeur du CÉLAT, lui avait téléphoné pour faire les arrangements ; dire reconfirmé le 28 septembre 2011.

22. Selon des contemporains, ce comportement, incompréhensible à première vue, remonterait au temps de l'enseignement qu'il dispensa à l'Université Laval de 1965 à 1969 en remplacement Luc Lacourcière ; ce stage d'enseignement aurait connu une fin abrupte pour des raisons administratives. Meurtri, il gardera dès lors une distance respectueuse avec cette institution du centre, tant dans ses pompes que dans ses œuvres (enseignement, revues, recherches, etc.), lui qui opérerait désormais strictement en marge.

de tenter une transcription authentique. C'est peut-être le meilleur essai depuis la parution en 1937 de l'ouvrage de Joseph-Médard Carrière. » Et Lemieux de commenter : « Alors, à ce moment-là, je n'ai pas hésité, j'ai eu la conscience tranquille. Je me disais qu'il y a des gens plus autorisés que moi et aussi autorisés que des jeunes qui commencent leur carrière ou qui sont encore au niveau universitaire, qui trouvent que c'est difficile à lire. » Dès lors, les critiques, particulièrement celles des « jeunes du CÉLAT de Laval », étaient-elles malvenues et se heurtaient à une fin de non recevoir. Il en convient lui-même :

Je n'admettais pas facilement certaines techniques qui venaient d'ailleurs, soit pour la musique, soit pour les contes ou les légendes. J'avais mes propres idées, [...] et j'étais un peu têtue. Et [...] malgré les difficultés que j'ai rencontrées – je ne sais pas trop si c'était du Normand ou du Breton –, mais, quand j'étais convaincu de quelque chose, je ne reculais pas facilement. Dans le domaine de la transcription musicale ou de la transcription des contes, j'avais ma formation, j'avais mon caractère et parfois j'étais plus vieux que les gens qui me critiquaient. Je m'apercevais que j'avais plus d'expérience que l'autre qui voulait me donner des leçons. Ça, ça me cramponnait dans ma résistance [...]. Comme j'avais étudié énormément l'Antiquité, le Moyen Âge, j'avais étudié la musique assez longtemps et j'en faisais depuis longtemps, c'est ça qui m'a formé une espèce de carapace assez dure et qui me faisait réagir plus facilement aux attaques que je recevais.

4. Des visées nationalistes

Germain Lemieux considérait avoir été particulièrement favorisé par son affectation à Sudbury en 1941, un milieu « très simple », « très pauvre », mais égalitaire où régnait l'esprit d'entraide et « un esprit de famille extraordinaire » :

Ça m'a aidé et je pense que c'est providentiel que les supérieurs m'aient envoyé ici à Sudbury pour ma propre satisfaction, [...] mon développement personnel et ensuite pour les initiatives que j'ai pu prendre ici dans le milieu qui n'était pas surveillé par des gens à triple doctorat. [...] probablement que, si j'étais allé dans un collège huppé, je n'aurais pas été à la hauteur de la situation, [...] et je n'aurais pas pu me lancer comme je me suis lancé ici à Sudbury.

De plus, il retrouvait à Sudbury la même atmosphère qu'à Gaspé, les mêmes problèmes linguistiques et la même résistance de la popula-

tion française devant ses droits bafoués. Il cite plusieurs anecdotes qui le montrent. Ainsi, cet épisode qu'il date de 1941-1942 où les élèves du collège du Sacré-Cœur, faisant les frais de la musique durant les assemblées publiques pour les emprunts de la Victoire²³, décident d'interpréter le chant national des Canadiens français, *O Canada*, qui ne deviendra l'hymne de tous les Canadiens qu'en 1980, au lieu du *God save the King* attendu par les anglophones. Il évoquera aussi l'embarras que suscita au sein de l'université l'exemple qu'il choisit dans son cours d'histoire du Moyen Âge en 1963-1964 pour illustrer l'introduction de mots français dans la langue anglaise :

Je me rappelle [...] une de mes premières expériences [...] J'avais signalé, pensant de faire un bon coup [...] qu'il n'y avait que du français sur les armoiries d'Angleterre. Ça a été rapporté aux autorités qui ont interprété ça comme une provocation des étudiants [...] anglais par les Canadiens français.

De telles anecdotes aident à mieux comprendre ce que recouvrait l'expression « conserver l'esprit français » que Germain Lemieux employait pour justifier ses premiers sondages auprès des Franco-Ontariens. À une question directe voulant mesurer son intention de « valoriser la culture française des Franco-Ontariens », il répondit : « Oui. Sans trop me le dire, sans trop méditer cette pensée-là, c'était latent, derrière mon toupet de ce moment-là. » Germain Lemieux, qui se fit missionnaire de la sauvegarde du patrimoine oral, décrit bien simplement son projet :

[...] ce que j'ai écrit, je l'ai écrit [...] pour aider notre population canadienne-française. [...] et je me disais que ces contes-là, ces chansons-là, ces légendes peuvent inspirer nos artistes [...] des musiciens, [...] des gens de la scène qui peuvent utiliser ça²⁴.

Vingt ans plus tôt, son discours s'était fait plus explicite quand il écrivait :

-
23. *Encyclopédie canadienne* en ligne : « Les emprunts de la Victoire, contractés par le gouvernement canadien, visaient à récolter de l'argent pour financer les dépenses durant les deux guerres mondiales. [...] Du 15 juin 1941 au 1^{er} novembre 1945, on lance successivement neuf emprunts de la Victoire qui rapportent près de 12 milliards de dollars, dont 52 p. 100 sont achetés par des entreprises, le reste des obligations étant acquises par des particuliers. »
24. Germain Lemieux, *Les vieux m'ont conté*, *op. cit.*, vol. 1, p. 20 : « Notre but est d'abord, redisons-le, de faire connaître notre littérature orale à un plus grand public, de façon à rejoindre, un jour ou l'autre, un artiste qui se laisse gagner par la poésie de ces récits. Il en résultera un roman, une opérette, un programme radiophonique, une comédie... ou toute autre pièce artistique inspirée par la tradition ancestrale. »

Comprenons-nous l'importance, pour nous, Canadiens français, de mieux connaître notre folklore et de nous y cramponner comme à un ponton de sauvetage ? C'est une source de fierté, un bain d'énergie patriotique, un rempart contre l'anglicisation et l'américanisation. [...] Pourquoi importer des États-Unis des danses négro-américaines pour occuper les loisirs de Canadiens français dont les ancêtres ont propagé le *Menuet* et le *Salut-Mesdames* ? Pourquoi acheter à des criailleurs malades des chansons qui tentent de faire disparaître le rythme intérieur et l'équilibre de gens normaux ?

On n'apprendra pas à s'exprimer correctement et élégamment en français, si l'on parle constamment une autre langue [...]. C'est encore par le retour constant à notre tradition ancestrale, autrement dit à notre folklore, que nous découvrirons les raisons d'être fiers de notre passé et d'affronter crânement l'avenir.²⁵

Son engagement s'inscrivait de fait dans la continuité de l'action du collège du Sacré-Cœur de Sudbury qui avait été une « place fortifiée du français ». Il prônait même la création d'une université française en Ontario qui serait le lieu idéal d'accueil de sa documentation et qui pourrait « s'en servir pour étudier davantage la langue française, pour intéresser les étudiants » et qui ferait

que nos contes, que nos chansons, que nos légendes, que nos techniques artisanales servent à la recherche. [...] Une université française en Ontario. Je pense que ça serait le rêve de plusieurs. [...] Je crois que ce serait une bénédiction. [...] Elle serait en continuité [...] avec le travail du collège du Sacré-Cœur qui a œuvré pendant plus de 50 ans [...] et [des] jésuites [qui] ont fait certainement de gros sacrifices pour maintenir le collège du Sacré-Cœur et pour inculquer le plus de français possible dans le cœur et l'âme des Franco-Ontariens. [...] Une université, [...] je pense que ça serait mon plus grand désir et ça serait le couronnement de ma carrière [...].

Cet aspect de sa motivation, qui révèle sa fibre patriotique, adhère tout aussi naturellement à l'orientation même de son ordre religieux. Selon André Girouard, « Les jésuites canadiens-français ont toujours privilégié les valeurs nationalistes, selon lesquelles l'avenir d'une collectivité ne peut s'imaginer que par ses références à un passé toujours exemplaire²⁶. »

25. Germain Lemieux, *Chanteurs franco-ontariens*, op. cit., p. 8.

26. André Girouard, op. cit., p. 140-141 : « Les jésuites : un ordre nationaliste ».

Et il rappelle, pour confirmer, que ce sont les jésuites qui ont fondé l'AcJC (Association catholique de la jeunesse canadienne-française) en juin 1904²⁷ et qu'en France « le père Doncœur, s.j.²⁸, avec ses scouts rouliers, remet en honneur les pèlerinages à Chartres, la cathédrale par excellence du Moyen-Âge », le Moyen-Âge étant alors la période « exemplaire » absolue.

* * *

Au total, le folkloriste et ethnologue Germain Lemieux adopta une démarche originale, toute centrée sur la pédagogie, celle d'un professeur de cours classique. Dans ce milieu, la recherche n'était pas obligatoire, mais on y trouvait ici et là des dilettantes qui se passionnaient pour la musique et les beaux-arts, la langue et l'histoire, les sciences, etc., et y consacraient tous leurs loisirs. Ils tiraient leur formation des lectures à leur portée, des collections qu'ils constituaient, d'une quête personnelle en somme qui était rarement sanctionnée par des études supérieures. C'était de véritables connaisseurs qui se développaient librement, à leur rythme, et à l'écart des modes et des écoles, mais en parallèle de leur tâche d'enseignant. Telle m'apparaît en définitive la posture de Germain Lemieux dans le domaine de la tradition orale. Son retour sur les bancs de l'Université Laval à 40 ans visait un but tout pratique, celui d'obtenir le diplôme de lettres qui lui permettrait de professer dans la nouvelle Université de Sudbury, et ne provenait pas d'abord du désir de se former en ethnologie. En ce sens, ses diplômes de deuxième et de troisième cycles²⁹ témoignent moins d'une formation sous la conduite de ses maîtres que d'une reconnaissance des acquis de l'autodidacte qui possède déjà ses habitudes tirées de son expérience et qui ne voit guère de raison de les abandonner ou même de les modifier. Ses remarques critiques devant les méthodes de terrain et les divers systèmes de classement le prouvent. Il n'en demeure pas moins que ce pédagogue, autodidacte et diplômé, a construit – à partir de la tradition orale recueillie auprès de témoins sans grande instruction et qu'il entend redonner comme nourriture et vitamine intellectuelle à la

27. Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec : 1896-1929*, Montréal, Fides, 2004, p. 68-70.

28. Père Paul Doncœur, 1880-1961.

29. Grade de maîtrise ès arts pour « Placide-Eustache. Étude comparée du conte-type 938 », une thèse déposée à la faculté des lettres en mai 1955, et doctorat d'université (français) pour la thèse « Sources et parallèles du conte-type 938 Placide-Eustache », déposée à l'École des gradués [sic] en mars 1961. L'ouvrage sera publié avec une préface de Luc Lacourcière sous le titre *Placide-Eustache. Sources et parallèles du conte-type 938*, Québec, PUL, « Archives de folklore » 10, 1970, VIII-214 p.

jeunesse et à l'élite de son pays – une œuvre monumentale qu'il a constituée à l'université, mais à l'écart des courants et des modes universitaires, mû par le désir de défendre et d'illustrer la culture populaire de ce petit peuple de langue française dans lequel il se reconnaît parce qu'il lui rappelle son milieu d'origine.



Un auditoire attentif à l'Université de Bretagne Occidentale, Brest